

président, mais pour une fois que le ministre de l'Agriculture est arrivé, plutôt que de jouer à la politique et d'accuser les conservateurs progressistes de ne pas être là, il pourrait peut-être profiter du débat, grâce à l'initiative du député de Bellechasse (M. Lambert), pour nous dire la mesure que le gouvernement entend prendre plutôt que laisser ce débat s'éterniser sans solution.

[Traduction]

**M. Alkenbrack:** Je suis flatté de voir que mes observations suscitent quelques réactions dans les rangs des libéraux. Je suis persuadé que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) sait ce dont je vais parler. Je n'ai pas à citer la source de mon information, mais je l'ai obtenue d'une source pas très éloignée de celle où j'ai obtenu l'autre. Des porcs au nombre d'environ 40,000 risquent d'avoir à être prématurément écoulés à perte et sacrifiés sur un marché déjà encombré par suite de cette privation de grains de provende infligée illégalement aux agriculteurs à cause des activités des débardeurs. Quelqu'un veut-il contester l'exactitude de cette déclaration? Et pourtant le gouvernement ne fait rien.

Nous avons connu une situation analogue il y a un mois sur la côte Ouest, c'est-à-dire la paralysie de notre commerce extérieur des céréales par les manutentionnaires de céréales de Vancouver. Cet arrêt de travail s'est poursuivi pendant plus de trois mois tandis que le gouvernement refusait d'agir. L'opposition officielle l'a fait: nous avons forcé la tenue d'un débat sur la question, et pendant que le débat se déroulait, on en est arrivé à un règlement. Mais, il a fallu deux semaines de plus de temporisation et de protestation pour obliger les manutentionnaires de céréales à retourner au travail et pour faire reprendre le transport des céréales.

Nous nous trouvons devant une situation analogue, cette fois-ci dans l'Est. Le gouvernement n'a rien fait jusqu'ici. Il dit qu'il étudie la situation. J'espère qu'il le fait. Il attend de prendre la température—en degrés Celsius—des agriculteurs du Québec. Si quelque chose se fait, une bonne part du mérite en reviendra à l'opposition pour avoir défendu la cause de la justice pour les agriculteurs québécois au sein de cette société juste mal définie dirigée par l'actuel gouvernement libéral qui refuse si fréquemment de gouverner. Même avec une nette majorité, il refuse encore de gouverner.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Vous vivez encore en 1958.

**M. Alkenbrack:** Permettez-moi de leur rappeler que leur majorité absolue leur a été accordée en grande partie par les cultivateurs du Québec, qui forment le fondement de leur pouvoir.

Ce soir le cabinet surveille la presse et sa cote publicitaire à la suite de ce débat. Hier soir, le *Journal d'Ottawa* s'exprimait de la manière suivante dans un article intitulé: «Le cabinet pourrait ordonner aux hommes de reprendre le travail.»

Le cabinet étudie la possibilité de forcer les débardeurs québécois en grève à retourner au travail, a déclaré mardi le premier ministre.

J'espère qu'il le fait et qu'il aura le courage d'agir. Qu'étudie-t-il? Le cabinet doit simplement agir et légiférer sur le retour au travail des débardeurs. S'il ne peut le faire, il peut réclamer une injonction donnant aux cultivateurs dans le besoin et à leurs bestiaux affamés, à leurs porcs et à leur volaille, accès aux approvisionnements de céréales dans les élevateurs du Québec gardés strictement et illégalement par des piquets de grève qui privent la population de ces céréales. Cela me rappelle l'ancien

### Grève des débardeurs

évêque Hatto de Bingen, qui refusait de la nourriture à son peuple affamé.

Au nom des cultivateurs et des éleveurs du Québec, j'invite le premier ministre, le cabinet, les ministériels, à mettre fin à cette impasse et à veiller à ce que les cultivateurs obtiennent les provendes nécessaires à leurs bestiaux. Le *Citizen d'Ottawa* publiait hier une photographie de camions du Québec attendant en ligne aux silos de Prescott le chargement de provendes à transporter à Québec pour pallier cette situation grave. A titre de représentant de la circonscription de Frontenac-Lennox et Addington, dans l'Est de l'Ontario, j'espère que les stocks de notre silo de Prescott peuvent atténuer la pénurie et jouer un rôle utile. Mais il y a, bien sûr, des limites aux approvisionnements et le problème qui se pose au Québec cette semaine pourrait se poser en Ontario la semaine prochaine. Alors, si nous épuisons tous nos stocks et si les débardeurs, stimulés par l'inertie des libéraux qui sont ici sur la colline du parlement, continuent d'avoir la haute main sur la situation, de sorte que les provendes ne seront toujours pas disponibles à Trois-Rivières, à Québec et à Montréal, la plus grande partie de l'Est du pays sera sans défense et paralysée pour ce qui est de cette production alimentaire.

Si le gouvernement a une tâche à remplir, c'est celle de mettre un terme aux activités illégales du syndicat des débardeurs aux élevateurs du Québec. Sans doute leur grève est-elle légale, mais les piquets de grève qui interdisent l'accès aux élevateurs ne le sont pas. Ils n'appartiennent pas à la catégorie des manutentionnaires de grain, et leur activité pénalise les agriculteurs et les éleveurs du Québec, affame leurs animaux, et fait obstacle à la production d'aliments au Canada. Il faut que cela cesse immédiatement, tout de suite et sur-le-champ. J'invite donc notre philosophe de premier ministre, ses ministres inertes, et tous ses partisans ahuris et désorientés à agir en conséquence et à mettre fin à cette misère, ainsi qu'à cette injustice commise à l'endroit des agriculteurs et des éleveurs du Québec.

● (0200)

[Français]

**M. Gilles Marceau (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** Madame le président, après six heures de débat, auquel j'ai assisté avec beaucoup d'intérêt, vous comprendrez sans doute que j'essaierai de limiter mon intervention dans un geste de familiarité à l'égard de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre en particulier, qui ont exposé la situation avec moult détails et qui ont expliqué à tous les membres de cette Chambre que les collègues du côté ministériel étaient unanimes pour déplorer l'urgence de la situation et l'importance de trouver une solution à brève échéance.

Au cours de ce débat, madame le président, j'ai été tout particulièrement frappé par les commentaires extrêmement sensibles à l'égard des Québécois par mes collègues de l'opposition officielle. Et si je me rappelle, il y a quelques années, au moment où le parti d'en face occupait le pouvoir, je n'étais pas membre de cette Chambre, mais je m'intéressais néanmoins à ce qui se passait ici, à la Chambre des communes, et pour avoir consulté abondamment les lois qui ont été passées à cette époque, je me souviens fort bien que l'Est et les agriculteurs de l'Est n'ont pas obtenu au meilleur de mon souvenir des lois appropriées aux besoins des agriculteurs du Québec. Sans vouloir porter de jugement définitif, l'on me permettra peut-être de regarder et d'écouter avec un peu de scepticisme cet